



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) sollicite vos commentaires sur le guide « BNQ 21000 »

Québec, le 5 juillet 2010 – Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) est fier d’annoncer la tenue de l’enquête publique sur le guide BNQ 9700-021 *Développement durable — Prise en compte et application des principes dans la gestion des organisations et des entreprises* (plus couramment appelé « BNQ 21000 »).

Ce document, élaboré selon les règles consensuelles de l’Organisation internationale de normalisation (ISO), vise à encourager et à faciliter la prise en compte et l’application des principes de la *Loi sur le développement durable* dans les organisations et principalement au sein des entreprises.

Ayant coordonné pendant deux ans les travaux du comité de rédaction, comité formé d’une vingtaine d’acteurs du milieu québécois en développement durable, le BNQ lance aujourd’hui l’enquête publique d’une durée de 60 jours à laquelle tous les intervenants de la société québécoise sont invités à participer.

Exigée lors de l’élaboration de documents suivant les règles de l’ISO, l’enquête publique sert à recueillir les commentaires des personnes et des organisations interpellées par le contenu de la norme.

Pour obtenir les documents relatifs à cette enquête publique, veuillez consulter le lien www.bnq.qc.ca, onglet « [Enquêtes publiques](#) ».

À propos du Bureau de normalisation du Québec

Le Bureau de normalisation du Québec (BNQ) est l’organisme paragouvernemental accrédité et reconnu pour l’élaboration de normes québécoises, canadiennes et internationales. Il est accrédité par le Conseil canadien des normes (CCN) qui est l’organisme représentant le Canada auprès de l’Organisation internationale de normalisation (ISO).

Le présent communiqué de presse est rédigé selon l’orthographe modernisée.

-30-

Pour information : Carole Roch
Conseillère en communications
Bureau de normalisation du Québec
Tél. : 514 383-3254
Cell. : 514 946-0226